

*Michel Parisse*

UNE ELECTION EPISCOPALE DISPUTEE A METZ EN 1296–1297:  
DE BOUCHARD D'AVESNES A GERARD DE RENINGE

A un historien qui a parmi ses premières préoccupations manifesté celle de présenter l'histoire de l'évêché et des évêques de Metz<sup>1</sup>, il convenait d'offrir un moment de cette histoire. Il y a longtemps déjà que le hasard m'a fait découvrir un fragment du procès-verbal d'une élection épiscopale qui eut lieu à Metz à la fin de l'année 1296, quand il s'est agi de pourvoir au siège laissé vacant par la mort de Bouchard d'Avesnes (29 novembre 1296). Cette pièce est la partie inférieure d'un parchemin, dont on avait coupé un morceau pour servir de couverture à un des anciens registres de comptes de la prévôté barroise de Foug. Les volumes voisins se trouvaient protégés d'une manière analogue, l'un par une charte de l'abbaye de Rangéval datée de 1282, un autre par un extrait de compte datable de 1305–1307. Ces registres, aujourd'hui conservés aux Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc sous les cotes B 2203 à 2206, concernaient le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et provenaient de la Chambre des Comptes des comtes de Bar. C'est de ce fonds que les documents sont sortis, sauf si, hasard improbable, un relieur postérieur est intervenu. Il apparaît donc que les archivistes du Barrois disposaient d'un fonds de pièces originales qu'ils n'éprouvaient pas le besoin de conserver dans leur totalité et dans leur originalité. On ne peut que s'étonner cependant qu'un acte des chanoines réguliers de Rangéval soit égaré ici, tout comme d'ailleurs ce procès-verbal qui aurait dû être conservé dans les coffres du chapitre cathédral de Metz. La présence de ce procès-verbal d'une élection qui mit aux prises un fils du comte de Bar et un fils du duc de Lorraine conduit à penser que le comte en avait obtenu une expédition pour ses archives personnelles. Le document soigneusement ligné s'achève par une mention de notaire avec l'apposition de son seing: un certain «Guillaume de Belmont, clerc de Metz, notaire public par l'autorité apostolique et impériale».

On ne saurait dire que ce document apporte des éléments nouveaux à l'histoire de cet épisode messin connu par ailleurs. Voici ce qu'en écrivait dom Calmet:

«Après le décès de Bouchard, arrivé en 1296, le siège demeura quelque tems vacant, par la division qui se mit parmi les chanoines, qui s'étoient assemblés pour lui donner un successeur. Les uns choisirent Thiébaud de Bar, chanoine de Metz qui

---

<sup>1</sup> Hans-Walter HERRMANN, *Zum Stande der Erforschung der früh- und hochmittelalterlichen Geschichte des Bistums Metz*, dans: *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 28 (1963), p. 131-199.